



Fausse declaration suite a altercation

Par **bretagne14**, le **21/08/2010** à **03:12**

Bonjour,
au cours d'une bagarre entre mon enfant age de 10 ans et celui de notre voisin age de 11 ans
j'ai du les separer en les repoussant tout les deux pour les separer. mon voisin a alors
penetre dans mon allée et ma frappee a plusieurs reprises j'ai eu un itt de 10j
Pour sa defense il a porte plainte contre moi pour violence sur mineur de moins de 15 ans
alors qu'au moins 2 temoins entendus par la gendarmerie ont dementi toute violence faite a
l'encontre de cet enfant de ma part
puis je porter plainte pour denonciation calomnieuse?
merci de votre reponse

isabelle